

24 mars 2010

Communiqué de presse

Indicateur TV-Replay

Pour sa troisième édition, l'indicateur de la catch-up TV NPA Conseil- www.tv-replay.fr souligne la montée en puissance de l'offre de programmes disponibles sur les services de télévision de rattrapage gratuits en ligne¹.

Toujours plus de programmes disponibles en catch-up TV

Mois après mois, les chaînes ne cessent d'enrichir l'offre de programme qu'elles proposent gratuitement aux internautes. C'est désormais 64% de la tranche de forte écoute 17h00 – 24h00 des chaînes qui sont proposés en catch-up TV, contre 53% voici un an, soit 11 pts de plus en 1 an. Les chaînes proposent désormais toutes plus de 50% de leur programmation sur cette tranche en catch up.

Si presque toutes les chaînes ont contribué à cette progression, elle est nettement plus sensible dans les cas de M6 (+21 pts) et TF1 (+20pts). Les chaînes dont le taux de reprise a le moins progressé entre mars 2009 et mars 2010 sont généralement celles qui affichaient un taux supérieur à la moyenne il y a un an.

Part des programmes disponibles en catch-up TV ²

	mars-09	sept-09	mars-10	Progression sur 6 mois	Progression sur un an
TF1	36%	42%	56%	14%	20%
France 2	41%	48%	53%	5%	12%
France 3	52%	63%	59%	-4%	7%
Canal+ Clair³	71%	72%	73%	1%	2%
France 5	75%	64%	74%	10%	-1%
M6	67%	79%	88%	9%	21%
Arte	41%	53%	51%	-2%	10%
TOTAL	53%	59%	64%	5%	11%

Source : NPA Conseil – www.tv-replay.fr

Avec la fin de l'exclusivité Orange et la mise à disposition probable d'un service commun à toutes les chaînes France Télévisions proposant à l'ensemble du public les programmes jusqu'ici réservés aux abonnés de l'opérateur, les taux de reprise de France 2 et France 3 en catch up en ligne gratuite devraient augmenter fortement d'ici septembre prochain.

¹ Etude menée sur la tranche 17h00 – 24h00 sur la semaine du 6 au 12 mars 2010. Sont considérés comme programmes accessibles en catch-up tv, ceux disponibles gratuitement depuis un PC sans condition d'abonnement à un opérateur. Sont donc exclus de l'étude les programmes de France Télévisions accessibles seulement aux abonnés d'Orange. Sont exclus également les programmes de Canal+ accessibles uniquement aux abonnés de Canal+ à la demande.

² Ibid.

³ Pour Canal+, la part de la catch-up tv est calculée sur les seules plages en clair.



À propos de NPA Conseil : www.npaconseil.com

NPA Conseil, partenaire des principaux acteurs de l'audiovisuel et des télécoms, intervient en conseil stratégique et opérationnel dans le domaine des media et des nouveaux services numériques. NPA Conseil produit des études de référence, organise des colloques et propose des formations sur mesure. **Contact presse :** Matthieu Amelin - mamelin@npaconseil.com - 01 74 71 43 80

À propos de tv-replay.fr : www.tv-replay.fr

Tv-replay.fr est le premier guide de la télévision de rattrapage. Ce site répertorie en temps réel toutes les émissions TV disponibles légalement (séries, divertissements, documentaires, magazines, animations, sports et JT) et mises en ligne gratuitement par les chaînes. Ce site a été lancé par la société SBDS Active déjà éditrice de totalvod.com qui répertorie l'ensemble des vidéos légales (gratuites et payantes) mises en ligne par les grands sites médias ou thématiques. **Contact presse :** Patrick Suquet - p.suquet@totalvod.com - 06 22 68 14 43